

15 emplois menacés par une mosquée à Annemasse !

écrit par Christine Tasin | 19 juillet 2012



Le Maire et l'immense majorité des conseillers municipaux d'Annemasse, à l'exception de la courageuse Anne Michel, seule à s'élever contre le projet, poursuit son entreprise : priver un maraîcher d'un terrain qu'il occupe depuis des années et qui lui permet d'employer une quinzaine de personnes pour céder le dit terrain à l'association des musulmans d'Annemasse pour y construire une mosquée. On a déjà dit ici ou là à quel point une mosquée (qui n'est pas une simple salle de prière) est dangereuse mais que l'emploi, si rare et

si cher, disparaisse, en sus, est plus qu'inacceptable.

On lira ici le récapitulatif de la [saga](#) qui dure depuis des années [et là](#) les dernières nouvelles, très inquiétantes, puisque la Mairie a modifié le PLU afin de rendre constructible le terrain en question, faisant d'une pierre deux coups, en permettant et l'expulsion du maraîcher et la construction de la grande mosquée avec minaret...

On peut laisser un commentaire sur le blog d'un des conseillers municipaux ici

<http://www.jp-benoist.fr/index.php?post/2012/07/10/Vote-sur-la-mosqu%C3%A9e-au-conseil-municipal-du-10-juillet-2012&pub=0#pr>

Je vous invite à faire comme Chantal Macaire et à écrire aux membres du Conseil municipal votre colère :

Monsieur le Maire (Monsieur/Madame l'Adjoint(e) au maire – Monsieur/Madame le/la Conseiller(e) municipal(e) /

C'est une honte que vous récupérez,

pour permettre la construction d'une mosquée, le terrain loué depuis des années à un maraîcher, qui emploie -qui plus est- une quinzaine de personnes dans son entreprise.

En feriez-vous autant s'il s'agissait d'édifier une église catholique ? Non, bien sûr...

Et vous auriez d'ailleurs raison : rien ne pourrait justifier cette expulsion (car c'en est bien une, de fait) sauf s'il s'agissait de construire un parking, un supermarché, un centre culturel ou je ne sais quoi d'autre, dans l'intérêt commun de TOUS les habitants d'Annemasse.

Il y en a assez, plus qu'assez de voir bafouée la loi de 1905 par ceux qui sont censés la respecter scrupuleusement.

Vous avez été élu pour représenter l'ensemble de vos électeurs et agir pour le bien commun et dans l'intérêt général, absolument pas pour favoriser une minorité communautaire (que la République UNE et INDIVISIBLE ne reconnaît d'ailleurs pas). Vous trahissez ainsi notre Constitution.

Croyez en mon indignation la plus profonde et en mon mépris pour ces basses manoeuvres qui ne vous honorent pas.

Chantal MACAIRE

-le maire :

christian.dupessey@mairie-annemasse.fr

-les adjoints :

andre.becquet@mairie-annemasse.fr

michel.boucher@mairie-annemasse.fr

eric.minchella@mairie-annemasse.fr

benedicte.guerinot@mairie-annemasse.fr

bernard.pacthod@mairie-annemasse.fr

bernard.couty@mairie-annemasse.fr

agnes.cuny@mairie-annemasse.fr

louiza.lounis@mairie-annemasse.fr

corinne.davoine-verdonnet@mairie-annemasse.fr

kheira.fil@mairie-annemasse.fr

annie.derome@mairie-annemasse.fr

anne.libersa@mairie-annemasse.fr

– les conseillers municipaux :

robert.borrel@mairie-annemasse.fr

jeanpierre.benoist@mairie-annemasse.fr

francois.vigny@mairie-annemasse.fr

jeanmichel.joulaud@mairie-annemasse.fr

bernard.sagevallier@mairie-annemasse.fr

caroline.nasr@mairie-annemasse.fr

regine.ferdel@mairie-annemasse.fr
josette.lepage@mairie-annemasse.fr
louis.mermet@mairie-annemasse.fr
sophie.fradet@mairie-annemasse.fr
manuel.augustovaz@mairie-annemasse.fr
madeleine.fournier@mairie-annemasse.fr
brigitte.jandot@mairie-annemasse.fr
robert.burgniard@mairie-annemasse.fr
jeandavid.pangallo@mairie-annemasse.fr
philippe.roch@mairie-annemasse.fr
najet.terki@mairie-annemasse.fr
daniele.berlier@mairie-annemasse.fr
gilles.rigaud@mairie-annemasse.fr
malek.benattia@mairie-annemasse.fr
christelle.demolis@mairie-annemasse.fr
selahattin.colakoglu@mairie-annemasse.fr
karim.rbeh@mairie-annemasse.fr
eric.peugniez@mairie-annemasse.fr
matthieu.bilavarn@mairie-annemasse.fr

Christine Tasin